

DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION EN CHASSE PARTICULIERE
à transmettre à la DDTM – 105 boulevard Barbès – CS 40001 – 11838 CARCASSONNE CEDEX
(ddtm-suedt-ufber@aude.gouv.fr)

**au moins huit jours avant le début des opérations de régulation,
seules les demandes parfaitement lisibles et complètes sont recevables.**

La chasse particulière est une mesure de destruction administrative qui autorise pour un territoire et une période donnée, des particuliers à conduire des opérations de destruction d'animaux sauvages pour limiter des dégâts avérés. Elles peuvent concerner toutes les espèces de la faune sauvage à l'origine de nuisances à l'exception des espèces protégées.

Référence réglementaire : article L427-6 du code de l'environnement

A écrire lisiblement en majuscules :

Je soussigné (nom – prénom)

Adresse

.....

Courriel

Téléphone

Agissant en qualité de : (merci de cocher)

- Exploitant agricole :
- Adhérent de l'ACCA ou de la Société de Chasse de :
- Président de l'ACCA ou de la Société de Chasse de :
- Autre détenteur (propriétaire, locataire du droit de chasse).

Sollicite l'autorisation de pouvoir détruire les animaux à l'origine des dégâts précisés ci-dessous :

LOCALISATION DES DEGATS

| ESPECE originnaire des dégâts | PERIODE de destruction sollicitée | COMMUNE | LIEU-DIT | CULTURES ou productions menacées | SURFACE détruite |
|-------------------------------------|---|---------|----------|-------------------------------------|---------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |

Modalités de destruction demandées :

- Tirs à poste fixe
- Piégeage

Intervenants (nom – prénom – adresse) qui doivent détenir le permis de chasser et l'assurance chasse valides (si nécessaire, joindre une feuille annexe) ; Préciser le **numéro d'agrément** du (ou des) piégeur(s) en cas de piégeage

.....
.....
.....

Section cadastrale et numéros des parcelles :.....

.....

Pièces à joindre à votre demande :

- Une **CARTE avec fond IGN au 1/25000 ou 1/50000 lisible** précisant **l'endroit des postes de destruction** et des parcelles à protéger en précisant **le type de culture**,
- Une autorisation écrite du ou des propriétaires mentionnant le numéro cadastral des parcelles concernées.

Je prends note que l'organisation des opérations de destruction sera mise en œuvre sous ma responsabilité de détenteur du droit de destruction ou délégataire, dans le respect des règles générales de sécurité de tir ou celles relatives au piégeage.

Je certifie avoir reçu délégation écrite des propriétaires ou exploitants agricoles pour la chasse sur les territoires faisant l'objet de la présente demande.

Je certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont sincères.

Je m'engage à transmettre à la DDTM un bilan des destructions, même en cas de bilan nul, dans un délai de 15 jours suivant l'expiration de l'autorisation de destruction.

Fait à le

Signature du demandeur

Signature de l'exploitant
(s'il n'est pas le demandeur)

| Visa de la FDCA | Visa du lieutenant de louveterie |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable | <input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable |
| Observation(s) particulières(s) : | Observation(s) particulières(s) : |
| Fait à....., le | Fait à....., le |
| NOM | NOM |
| SIGNATURE | SIGNATURE |